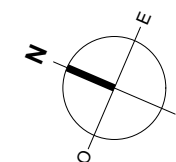
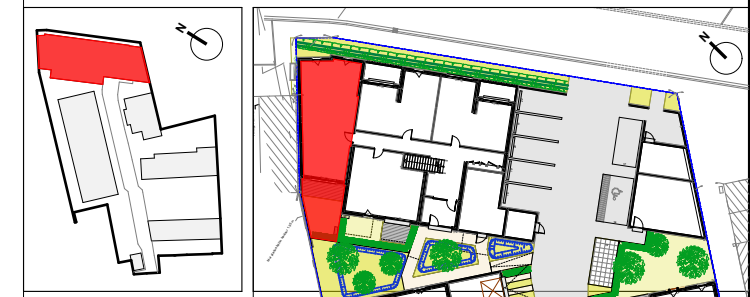


Légende	
►	----- Entrée principale du logement
ETEL	----- Tableau électrique
PL	----- Placard
Dgt	----- Dégauchement
R	----- Emplacement réfrigérateur
LL	----- Emplacement lave-linge
LV	----- Emplacement lave-vaisselle
C+F	----- Emplacement cuisson et four
TH	----- Chauffe-eau thermodynamique
F	----- Fenêtre
PF	----- Porte fenêtre
PFC	----- Porte fenêtre coulissante
OB	----- Oscillo-battant
VR	----- Volet roulant
VRE	----- Volet roulant électrique
VB	----- Volet battant
FAF	----- Fenêtre à allège vitrée fixe
GC	----- Garde-corps
	----- Sèche serviette
	----- Radiateur
	----- Faïence
	----- Soffite et faux plafonds
	----- Gaine technique
	----- Callebotis
PAC	----- Pompe à chaleur
	----- Pavés ou dalles béton enherbés



HYPHEN

41 rue des Jars
17000 LA ROCHELLE



Niveau	Logement	Type
RdC	1002	T3

SURFACES HABITABLES

Séjour/Cuisine	25,25
Cellier	2,41
Dgt. + PL	8,69
SDE / WC	6,29
PL	1,40
Chambre 1	11,41
Chambre 2 + PL	9,64
65,09 m ²	

SURFACES EXTÉRIEURES

Jardin	14,99
Terrasse	7,64



Indice 0 - Date de Mise à jour : 20/01/2026



1 rue du Margat – 17000 LA ROCHELLE
contact@cohea.archi – 05 46 45 14 01

EDMP PAYS DE LOIRE

35 allée du chargement
59650 VILLENEUVE D'ASQC

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres.

Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivélés, talus, soutènement, enrochements, etc ... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décrets du 23 mai 1997 (art. 111-2).